

question sous une forme telle qu'il arriva au but qu'il voulait atteindre. Quelques-uns de ceux qui menaient le bon combat avec nous, qui nous aidèrent précieusement se sont laissés prendre au piège que le Maire leur tendait, et ont donné leur adhésion. C'est heureux pour M. Dron, car de l'avenement de son *Alter Ego*, l'exposition courait grand risque d'être un fiasco si les industriels de Tourcoing n'avaient accepté de la patroner.

La participation active des industriels nous aurait échoqué moins, si elle s'était produite plus tôt, c'est-à-dire dès le début et à la demande du Maire. C'est du reste ainsi qu'on procède ailleurs, et il ne peut entrer dans l'esprit de personne qu'il en soit autrement.

Avant de s'engager dans des dépenses aussi importantes, il faut être sûr de réussir, et par conséquent, il faut s'assurer le concours de ceux entre les mains de qui se trouve le succès. M. Dron avait caressé l'idée de se passer du concours des industriels tourcoingois, mais sa vaste intelligence a fait faillite, et il s'est senti heureux de rencontrer un personnage haut placé qui s'est chargé de le tirer d'embarras.

Maintenant que l'adhésion des industriels est chose faite, qu'ils nous permettent de leur rappeler combien leur conscience de catholique a souffert lors de l'expulsion des congrégations, et combien elle souffrira encore, lorsque sera mise en application la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils ne peuvent oublier que M. Dron a voté toutes les mesures iniques prises contre les religieux et religieuses, et qu'il s'apprête à rendre l'exercice du culte, sinon impossible, du moins très difficile dans nombre de petites paroisses.

Ne leur semble-t-il pas que l'occasion est favorable pour faire valoir leurs légitimes protestations. M. Dron a besoin d'eux car sans eux son exposition serait un fiasco. Il se sert adroitement d'eux pour consoler sa situation électorale en 1906 et il est évident que le précieux avantage qu'il en retire vaut bien de sa part une petite compensation.

Il est donc du devoir de ceux qui deviennent ses collaborateurs, de lui demander qu'il franc-tireuse leur conscience alarmée, en votant contre cette loi néfaste qui menace de jeter le trouble dans l'Eglise de France.

Demain, demain est un vieux proverbe qui a cours, et dont ils peuvent et doivent tirer parti.

Si ce ne le faisaient pas, nous ne nous expliquerions pas leur conduite, car tous les commissions assez pour savoir, qu'entre la fermeture des Eglises et l'ouverture d'une exposition, ils ne peuvent hériter.

Un désabusé

THEATRE MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 9 courant, et au cours de cette longue séance qui dura jusqu'à minuit vingt, il s'est produit plusieurs incidents que nous nous faisons un devoir de signaler.

L'administration propose d'établir un droit de 1 franc sur 100 kilos sur les viandes importées, comme droit de visite et de vérification; le même droit est établi sur les viandes sortant de l'abattoir, comme droit d'abri et d'abatage.

Les viandes importées s'appliquent évidemment à tout ce qui est de provenance de la charcuterie et de la charcuterie, mais M. Coppin a l'estomac pas de cette ordure, et il voudrait que les jambons fussent exempts de ce droit. Aussitôt présentée l'objection et se défend-il d'avoir pour motif le bon de ses propres intérêts, car, pour nos lecteurs qui l'ignoreraient, nous devons leur dire que Coppin est marchand de jambons.

Nous ne voulons pas le chagriner pour sa part, et nous admettons bien volontiers que sa proposition lui a été inspirée par l'unique désir de rendre service à l'intéressante corporation des marchands de jambons, mais il nous permettra de lui faire observer qu'étant juge et partie au cas de la viande, il est gâté beaucoup en laissant à un autre le soin de poser la question.

M. Coppin n'est ridicule qu'à ses dépenses, car du moment que cette taxe est appliquée à toutes les viandes venant du dehors, il est évident que les jambons n'en sont pas exemptés.

Nous devons cependant à la vérité de dire

que M. Coppin n'était pas le seul d'un avis contraire, puisqu'un laïque qui assistait à la séance, murmura, à l'oreille de notre correspondant, ces mots significatifs : « Non ami Coppin a raison. De jambon on n'est pas de la viande, c'est du lard ».

Après cette discussion oiseuse, la docte assemblée prend connaissance du compte administratif du Maire. Ici nous tombons en plein dans les chiffres, et cette nomenclature a le don d'ennuyer passablement nos édiles qui, à de rares exceptions près, qu'on comprendrait difficilement, se contentent de regarder le compte sans le lire.

Après cette discussion oiseuse, la docte assemblée prend connaissance du compte administratif du Maire. Ici nous tombons en plein dans les chiffres, et cette nomenclature a le don d'ennuyer passablement nos édiles qui, à de rares exceptions près, qu'on comprendrait difficilement, se contentent de regarder le compte sans le lire.

Nous ne sommes plus au temps des vaches grasses, avons mélancoïquement M. le Maire et il prend prétexte de cette situation désastreuse qu'il a créée, pour refuser une subvention à deux sociétés tourcoingaises. La chorale l'Orphion Tourcoingois, et la société des Trompettes qui toutes deux se préparent au concours.

Il nous revient que la chorale l'Orphion Tourcoingois, aura recours à une souscription publique, pour réunir la somme suffisante. Est-ce assez triste de la part d'un Maire qui dispose d'un budget de cinq millions, et qui ne trouve pas moyen d'allouer quelques centaines de francs à une société musicale.

Si les finances de la ville étaient en ce point dans le marasme, qu'avait-il besoin de faire une exposition à si brève échéance? Ne pouvait-il attendre quelques années encore? Rien ne pressait, puisque la ville d'Amiens donne une exposition en 1906, pour notre région du Nord. Mais que voulez-vous les élections ont lieu en 1906 et il importait que M. Dron eût son exposition la même année. Voilà bien le but que poursuit M. le Maire, et quand sa politique est en cause, rien ne peut l'arrêter.

A l'occasion d'un rapport non communiqué aux Conseillers, Messieurs Saison et Darras, dont nous admettons le contenu, se plaignent à M. le Maire de ne pas avoir eu les éléments suffisants pour examiner la question, et avouent qu'ils ne peuvent voter en connaissance de cause. Il paraît que Courtais avait également la velléité de protester, mais ses collègues de la Croix-Rouge, Lefebvre et Ladoux, qui se distinguent par une intelligence au-dessous de la moyenne, réussirent à lui faire comprendre la question.

L'observation de Saison et de Darras, dont la justesse échappera à personne, froissa à tel point la susceptibilité de M. Dron, qu'il en prit prétexte pour faire valoir ses qualités administratives. Tout autre aurait ajourné la question, mais M. Dron ne veut pas laisser à ses collaborateurs, le temps d'éclaircir leur religion. Il suffit qu'il leur dise de voter pour qu'ils aient à obéir sur le champ. A ce sujet, il a fait une menace qui n'est pas banale : « Si vous m'ennuyez, à l'heure de la substance, au lieu de m'éveiller à vous fournir des explications sur les questions à l'ordre du jour, je vous laisserai dans l'ignorance... » Comme de pareilles menaces sont peu dignes du premier magistrat d'une ville, et combien aussi elles donnent une piètre idée de l'intelligence des conseillers municipaux.

Il y a longtemps que nous sommes fixés sur la valeur intellectuelle de la majorité des Conseillers, mais nous ne nous attendions pas à ce que M. Dron avouât leur incapacité en public.

Si ce n'est pas le coup de pied de l'Ane, c'est le coup de cravache du Dompteur.

Est-il Franc-Maçon

Nos confrères du Journal de Roubaix et La Croix ont eu l'heureuse idée de nous adresser une information visant M. le Député-Maire Dron, et le représentant comme affilié à la franc-maçonnerie. Cette information est pas faite pour nous surprendre, car depuis que notre grand homme siège au Palais-Bourbon, il n'a jamais perdu une occasion de manifester sa... complaisance vis-à-vis de la franc-maçonnerie.

Il apparaît donc à nos yeux comme appartenant à cette société secrète, alors comme affilié, du moins comme auxiliaire, et puisque l'information de nos confrères a été de la part de M. Dron le molle d'adhésion, nous la considérons comme exacte.

De reste qu'il soit franc-maçon, ou non, peu nous importe. Il suffit qu'il agisse en franc-maçon pour qu'il mérite notre réprobation.

Nous n'avons pas oublié, les déclarations prises au cours de ce concert maçonnique qui eut lieu en 1903, et que notre confrère le Journal de Roubaix a reproduites dans un récent article. Avec quelle véhémence il s'élevait contre ces hommes, qui, dans les

loges avaient décidé la disparition des congrégations, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la création de cours d'indépendants et d'indépendants laïques.

Sur les deux premiers points ils ont eu entière satisfaction, et notre député M. Dron les a aidés dans la mesure de ses moyens.

Quant à la création de cours d'indépendants et d'indépendants laïques, il n'a pas tardé à s'en occuper et Tourcoing est une des premières villes où ces cours ont été établis.

En terminant son article sur le concert de 1903, notre confrère apostrophait assez durement les catholiques au sujet de la création de ces cours, et il leur demandait s'ils consentaient à se cruler les bras... Il faut croire que depuis il a modifié sa façon de voir, puisque tout récemment il a rendu compte des examens subis par les élèves diplômés de Tourcoing et il n'a trouvé aucun mot de blâme pour cet œuvre qui tend à éliminer de nos bâtiments l'élément religieux.

Si M. Dron est réellement franc-maçon, et rien d'est venu contredire l'information de nos confrères, en quelle singulière posture se trouvent ces catholiques pratiquants, qui prêtent leur concours précieusement au développement d'œuvres, qui n'ont de bienfaisance que le nom.

Combien nous plaignons ces naïfs amis et combien aussi nous souhaitons qu'ils n'aient pas à regretter plus tard leur ridicule intervention.

Insister d'avantage se fait par trop étroit !!

Son Exposition

L'exposition de Tourcoing profitera au moins à quelqu'un, car il nous revient que Roubaix, la Ville aux portes ouvertes, leur fournissant des logements confortables, contre espèces sonnantes bien entendu.

Nul doute que nos bons amis les Roubaixiens s'ingénieront à créer des attractions au sein de leur cité, dans le but de drainer dans leurs poches, l'argent des Etrangers qui de prime abord semblerait devoir rester à Tourcoing.

Un grand nombre de nos concitoyens se sont imaginés que cette exposition serait une source de bénéfices pour le petit commerce tourcoingois, mais qu'ils nous permettent de leur dire qu'ils se font illusion. Tourcoing n'est pas, contrairement à ce qu'on en dit, un pays où les affaires se font facilement, et où les bénéfices sont énormes. Les attractions que Roubaix nous offre, nous ne pouvons que les louer.

Quel serait prétendre sérieusement que Tourcoing retiendrait les Etrangers? Quelles attractions trouveraient-ils dans notre ville? On ne pourra pas, qu'on diable, les couvrir tous les jours à l'établissement des bains ou à la ferme de la Bourgeois, à moins que Monsieur le Maire ne compte sur le café concert de la rue de Condé, ou sur l'orgue de P. Bert, pour les divertir !!

Nous avons bien les hôtels de l'Europe et de l'Europe, mais outre qu'ils sont insuffisants, il semble qu'aux yeux de Monsieur le Maire ils ne soient pas assez confortables, chose contre laquelle nous protestons du reste.

En fait, Monsieur le Maire, ayant eu à pourvoir à l'entretien des membres de la commission extra-parlementaire du travail, les fit conduire au Café Moderne, où d'habitude on ne sert pas à diner. Pendant l'hôtel du Cygne était à la portée de Monsieur le Maire, et nous ne nous sommes pas les membres de la dite commission, assés de confortables de la cuisine de Madame Lemaire.

Dans ces conditions, demandez-vous que les étrangers descendent dans nos hôtels si le premier Magistrat de la Ville en fait si, et conduit ses notes dans un café quelconque, qui n'est pas même restauré.

La vérité est que Tourcoing tire les marrons du feu, et ce sont Roubaix et Lille qui les mangent. Déjà à Roubaix règne une animation inouïe; un comité est constitué pour assurer aux exposants les attractions qu'ils ne trouveront pas à Tourcoing, et d'ores et déjà on peut dire sans crainte de se tromper, que la Ville aux portes ouvertes le plus d'air qu'elle nous bénéficie.

C'est de la plus haute évidence, mais qu'importe Monsieur Dron sur son Exposition à lui, au jour et à l'heure qu'il le désire, c'est-à-dire au moment des élections législatives.

D'autres, moins ambitieux que M. Dron, auraient cherché à faire une exposition de concert avec la Ville de Roubaix, puisque les deux villes sont sœurs, mais cette idée ne pouvait lui sourdre car il eût dû jouer un rôle trop effacé.

Il fallait une exposition à lui et maintenant qu'il l'a, resté à savoir si elle lui réservera tous les assés, qu'il croit en retirer au point de vue politique.

Aux Halles

Chaque semaine, l'administration remet à nos confrères du Journal de Roubaix, une longue lettre sur les bénéfices de Roubaix à Tourcoing, à moins que, comme il y a quinze jours, elle ne change son fusil d'épaule

pour chercher à atténuer la mal dont elle nous donne toute la responsabilité.

Il est dit dans cette note que les affaires des marchands de billes ne sont pas brillantes, il faut en chercher la raison dans l'animosité au la jalousie des marchands, et en second lieu, dans la construction de nouvelles églises dans les quartiers ouvriers.

Alors donc !! Pour la construction d'églises, il ne saurait pas en être question dans ce qui nous concerne, car l'église de Saint-Germer et l'église de Notre-Dame de Lourdes existaient déjà au moment où les Halles étaient florissantes.

L'administration sait mieux que tout autre que ce n'est pas les habitants des quartiers ouvriers qui forment la clientèle des Halles.

Le résultat est à l'ordre du jour, seulement ces Messieurs à qui nous avons confié nos intérêts ne veulent pas l'accepter. C'est en la cause de la cité des marchands des Halles et de bas les commerçants des environs.

C'est la vente à la criée.

A qui profite-t-elle et à qui non, si ce n'est à des gens qui pourraient le général payer au plus haut prix à leur porteur. Les directeurs d'Académie, les professeurs, les autres autorités que nous avons déjà signalées.

La suppression de la vente à la criée, c'est la disparition de tous ces Messieurs à qui viennent faire des achats importants, non par eux, mais pour les revendre à d'autres et cela sans payer rien.

N'est-ce pas M. Mesurier Lefebvre que ces gens-là envoient non seulement aux marchands des Halles, mais aux entrepreneurs qui vendent de porte en porte en payant une redevance qu'ils ne récupèrent pas.

Si ces messieurs voulaient se donner la peine d'aller voir aux Halles ce qui s'y passe, ils seraient chargés de reconnaître que la vente à la criée ne profite nullement à la classe ouvrière, et que la suppression de celle-ci, au lieu de nous enrichir, nous rendrait plus pauvres.

Voilà six ans que l'administration s'occupe de cette affaire et rien n'en est sorti.

M. l'adjoint Lemaire annonce certain dimanche vers midi, qu'il venait de présider la commission des Halles, que cette commission se composait de trois membres, auxquels on avait adjoint un contrôleur d'ordre, et qu'elle avait étudié sur place, dans différentes villes, les fonctionnements des Halles et les règlements qui servaient de bases à cette institution.

Cette commission d'après l'adjoint, devait se mettre à l'œuvre immédiatement et ne devait pas tarder à donner de bons résultats tant pour les finances de la ville que pour le plus grand bien des marchands.

Voilà un peu plus de cinq ans de cela !! Cette commission est sans doute revenue? Qu'en a-t-elle appris? Son rapport est-il remis? Pourquoi ne pas le discuter en séance afin que nous puissions nous en rendre compte. Lemaire ne nous a pas raconté.

Nous avons dit que la vente à la criée était la cause de tout le mal, nous mettons sur cela que ce soit de nous contredire, mais l'administration n'y touchera pas.

Elle n'y touchera pas parce qu'elle n'a rien à dire, et cependant tout ce qu'elle pourra inventer ou déduire de cela, n'apportera aucun remède à la situation.

Dans la police

Monsieur Massart, conseiller municipal, ex-bonapartiste, n'avait-il pas promis un jour aux agents de police, qu'il serait intervenu au conseil pour leur faire obtenir l'indemnité de gîte qui leur était due? Il leur a promis, mais M. Dron ne s'en soucie pas, car les agents n'ont rien obtenu.

Or le lendemain, le même Massart apprend que cette indemnité n'avait jamais été payée, et se rendait compte qu'il avait été trahi par M. Dron.

Croyez-vous que le dégoût que le grand Massart a éprouvé en apprenant que son indemnité n'avait jamais été payée, et se rendait compte qu'il avait été trahi par M. Dron.

Croyez-vous que le dégoût que le grand Massart a éprouvé en apprenant que son indemnité n'avait jamais été payée, et se rendait compte qu'il avait été trahi par M. Dron.

Ces braves gens comme vous les appelez en période électorale, sont fort dispersés à nous faire gâter des intérêts.

Dans l'Octroi !!!

Voyant, Gustavel potrezils nous dire si c'est par qui de la Côte-fort municipal, les communes de Roubaix est vide, que les braves tant à l'industrialiser les rochers qui sont portés à son budget !!

Qu'en ont fait des crédits offertes aux employés qui sont vacants depuis plusieurs années? C'est ça qui dit gâcher la Côte-fort Municipal !!

Nous espérons bien que gâcher au Courrier de Tourcoing, cette lacune sera comblée pour le 1er juillet et qu'on verra bien compter les appointements des rochers à partir du jour de leur nomination. Ce n'est pas qui justice !!

Un Imbécile

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.

Le Congrès catholique qui a attiré à Boubaque plus de 15000 personnes, mais malheureusement il n'a pas été venu contracter la fête, au point d'envoyer à la procession du St Sacrement l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Les habitants de Boubaque n'ont pas moins de mérites, et nous les félicitons pour leur traitement de l'entrée qu'ils ont apporté à décorer leur maison, et surtout le respect qu'ils ont de leur église.